

La tasse ou toute honte bue

*Malheur à l'homme par qui le scandale arrive
Matthieu XVIII-7*

A quelques jours du départ des élèves (73 élèves de Première et 23 élèves de Terminale) pour le Voyage de la Mémoire de la Shoah, Madame le Proviseur du lycée Loritz de NANCY met les bouchées doubles pour l'annuler. Non contente d'avoir obtenu du Recteur de l'académie de NANCY qu'il annonce, il y a quelques jours, que les élèves (les 23 élèves de Terminale) qui ne feraient pas le voyage en mars, le feraient avec quelques autres camarades de l'académie, comme eux candidats bacheliers, en mai, en sa compagnie et celle du Grand Rabin de METZ, **Madame le Proviseur fait intervenir ses relations pour faire pression sur les associations et fondations qui patronnent et financent pour partie ce voyage.**

Quelle élégance de la part d'un membre de la Légion d'Honneur !

Après avoir manipulé le Grand Rabin de METZ qui, en donnant son accord pour une demi journée à AUSCHWITZ, en mai, avec le Recteur et des candidats bacheliers, ignorait que par cette « initiative » il s'agissait d'en priver vingt trois d'un voyage de près d'une semaine sur les lieux de la SHOAH, Madame le Proviseur tente d'empêcher *in extremis* le départ des 96 élèves de Madame PEDERZOLI qui organise ce voyage depuis quinze ans avec les générations successives d'élèves auxquelles elle enseigne l'histoire et la géographie. Et **elle tente le coup par le chantage et la menace !**

Qui dira que c'est tout à son honneur ?

Voilà un chef d'établissement qui depuis des semaines, voire des mois pour ne pas dire des années (en fait, depuis qu'elle a fait sa première rentrée à Loritz, en septembre 2007), contrecarre ce **projet pédagogique sur la Mémoire de la Shoah** qui se concrétise avec ce voyage à la veille du printemps. Un chef d'établissement n'est-il pas là, au contraire, pour encourager, favoriser, concrétiser tous les projets pédagogiques et éducatifs qui peuvent voir le jour dans son établissement ? Sinon, il n'est qu'un chéfaillon.

Sa haine contre ce voyage de la mémoire la conduit, après tous ses efforts pour empêcher 23 terminales à partir*, à faire invalider le voyage de **TOUS** les élèves, en tentant de faire retirer son financement** par les fondations qui soutiennent ce travail de mémoire ! Et comme ça ne marche pas, elle tente d'affoler les parents en disant que si leurs enfants partent aucune assurance ne les couvrira.

Quel honneur peut bien être le sien ?

Madame le Proviseur est très attachée, dit-elle, à la démocratie. Qu'elle se souvienne donc que :

1. le CA, à sa demande, a voté le voyage des 73 premières ;
2. le CA n'a pas eu à se prononcer sur le non-départ des 23 terminales puisqu'elle a refusé d'inscrire la question à l'ordre du jour.

Gageons que Madame le Proviseur est une fervente adepte de l'égalité des chances. Mais elle démontre par ses manœuvres contradictoires qu'elle se moque éperdument de

l'égalité des droits, qui contrairement à la première, toute paternaliste, est l'égalité républicaine.

Pour un même travail, un voyage de 6 jours pour les uns et d'une demi journée pour les autres ...

Puis plus de voyage du tout !

Le Cabinet du Ministère de l'Education Nationale avait dit qu'aucun élève ayant préparé ce voyage ne devait en être frustré. Il avait même précisé, dès le 13 novembre 2009, qu'il fallait « faire glisser le chiffre » des élèves en partance jusqu'à 96 ...

Il est clair que Madame le Proviseur n'étant pas de cet avis, tente de frustrer tout le monde et par la même occasion elle montre :

1. Que son souci affiché de la démocratie est une instrumentalisation par elle de la démocratie, et non son respect ;
2. Que comme les mensonges, les manœuvres échappent un beau matin à leurs auteurs ;
3. Qu'elle en est réduite aux expédients honteux de la menace et du chantage, parce que grâce à la mobilisation autour de ce voyage, elle est en train de boire la tasse !

En outre, Madame le Proviseur, pour aboutir au traitement inégalitaire qu'elle prétendait réserver aux élèves de Terminale, par ses pratiques souterraines et en partie inopérantes, finit par afficher son véritable objectif : faire capoter le projet pédagogique sur la **Mémoire de la Shoah**, et dès cette année, en privant tous les élèves du voyage qui conclut le travail fourni depuis la rentrée. Bien sûr, elle se défend de tout antisémitisme en agissant ainsi : mais ses actes sont plus éloquents que ses mots.

Le SNCA e.i.L. Convergence le réaffirme comme dans sa motion de congrès du 14 janvier 2010 : cette affaire pue l'antisémitisme.

A quand la Légion de la Honte ?

De toute façon, le SNCA e.i.L. Convergence ne relâche pas son action : il est aux côtés des élèves de Madame PEDERZOLI et de leurs familles, des institutions, des fondations et des personnalités qui soutiennent le projet de **Voyage de la Mémoire de la Shoah**, pour que les 96 élèves qui ont fait le travail y participent du 14 au 19 mars, en bénéficiant des garanties et assurances qui accompagnent obligatoirement un projet pédagogique extrait indûment du projet d'établissement par celle qui devait le faire démocratiquement respecté : Madame le Proviseur elle-même !

A quand le placard doré pour la décorée de la Légion d'Honneur ?

SFDB, le 6 mars 2010

** Au point qu'elle a fait refuser à deux de ces élèves de recourir au fonds d'aide lycéen pour financer la part qui revient aux familles ... Toujours l'élégance et l'honneur !*

*** En gros, deux tiers du financement pour un tiers fourni par les familles*